

INSTRUMENTS

À PARTIR DU CE1 ET ADULTES

Cours individuel de 30 minutes pour l'initiation et en premier cycle, obligatoirement associé à un cours de Formation musicale de 1h à 1h30 selon l'année dans le cycle.

Un cours de pratique collective est à rajouter à partir de la 5^e année.

Cours de 45 minutes en second cycle et de 20 minutes en « Hors cursus ». Voir les détails dans le règlement des études consultable en ligne.

CORDES

GUITARE CLASSIQUE
VIOLON
VIOLONCELLE

CUIVRES

TROMPETTE
TUBA ET TROMBONE

BOIS

CLARINETTE
FLÛTE À BEC
FLÛTE TRAVERSIÈRE
SAXOPHONE

CLAVIERS

ACCORDÉON
CLAVECIN
PIANO

CHANT

PERCUSSIONS ET BATTERIE

MUSIQUES TRADITIONNELLES

ACCORDÉON DIATONIQUE
FLÛTE IRLANDAISE

Ces instruments sont enseignés en cours collectifs lors de stages ponctuels au cours de l'année.